



LES CANDIDATS CFDT

Collège Cadres

Titulaire



Michèle BOULEZ
Analyste d'Etudes MOAP
Paris Siège et Annexes

Remplaçant



Hubert HILAIRE
Conseiller Privé
Rhône Alpes Auvergne

Collège Techniciens

Titulaire



Sylvie De la GIRENNERIE
Collaborateur Equipe Volante
Limousin Dordogne

Remplaçant



Denis AUMASSON
Conseiller Privé
Essonne

Elections des Administrateurs représentant les Salariés au Conseil d'Administration LCL

Vote électronique
Second Tour

Du 19 au 22 octobre 2010

Dès le 19 octobre 2010, vous serez appelés à revoter pour les 2 représentants des salariés au Conseil d'Administration.

2 postes : Titulaire et remplaçant sont à pourvoir dans le collège « techniciens ».

2 postes : Titulaire et remplaçants sont à pourvoir dans le collège « cadres ».

Vous pourrez voter depuis votre poste de travail à partir du mardi 19 octobre 09h00 jusqu'au vendredi 22 octobre 2010 16h00.

VOTER CFDT,
C'est se faire entendre,

VOTER CFDT,
C'est se faire défendre,

VOTER CFDT,

Dès le
19 octobre 2010

Revotez ou votez
pour la liste
soutenue par
la **CFDT**

Elections des Administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration LCL

Les administrateurs salariés CFDT, des administrateurs pas comme les autres :

- **UNE AUTRE LOGIQUE**

Les administrateurs salariés CFDT portent un intérêt primordial à la pérennité de l'entreprise, par conséquent l'emploi.

Ils sont donc avant toute chose les gardiens vigilants de la bonne gouvernance humaine et les promoteurs de la responsabilité sociale dans l'entreprise.

- **UNE AUTRE VISION**

Pour cela, la logique de l'administrateur salarié CFDT est bien différente des autres administrateurs, absolument pas polarisée voire hypnotisée par le « court termisme ».

Il apportera par son expérience, sa bonne connaissance de l'entreprise, ses contacts avec les salariés, des analyses, des points de vue, des propositions concrètes et réalistes axées sur le moyen et long terme, en tenant compte de l'intérêt social et sociétal au sens large du terme.

- **TRANSPARENCE ET INDEPENDANCE**

A l'écoute permanente des attentes et interrogations du Personnel, l'administrateur salarié CFDT aura pour mission de transmettre des messages à la Direction Générale afin que des correctifs soient apportés aux dérives, aux inégalités, aux malaises, à la pression négative et à certaines pratiques de gouvernance.

Pour cela, il rendra compte de sa mission en toute transparence et en toute indépendance tout en respectant ses devoirs en terme de confidentialité.

Il ne percevra aucun jeton de présence puisqu'ils sont directement versés à notre organisation syndicale (après déduction de la CSG et des frais inhérent à leur fonction).

Ce mandat sera ainsi exercé à titre gracieux pour qu'il n'y ait aucun doute sur l'origine de sa motivation.

- **POUR UN AUTRE AVENIR**

En ces temps où la rentabilité et le profit règnent en maître au risque de mettre en péril la viabilité des entreprises, de dégrader encore plus les conditions de travail, la présence d'administrateurs salariés CFDT est plus que jamais nécessaire pour mettre en avant la 1^{ère} richesse de LCL, à savoir les femmes et les hommes qui la créent chaque jour pour :

- préserver la santé physique et psychique des salariés dans des emplois épanouissants
- favoriser le développement des compétences par la formation
- la pérennité de l'emploi
- l'égalité professionnelle entre hommes et femmes
- la sécurité dans les agences
- les avantages sociaux (titres restaurant, indemnités crèche, de garde, etc..)



Le Conseil d'Administration

C'est quoi ?

C'est le lieu où sont prises des décisions stratégiques telles que :

- définir la stratégie de l'entreprise et les grandes lignes de son application,
- contrôler les actions de la Direction,
- nommer et révoquer le Président du Conseil d'Administration et les directeurs régionaux.

○ ○ ○ ○

A LCL, il comprend 19 administrateurs et 1 censeur, répartis comme suit :

- le Président, également Directeur Général de Crédit Agricole S.A.,
- Sacam Développement, qui porte la participation des Caisses Régionales du C.A. dans LCL,
- 12 autres administrateurs issus du Groupe Crédit Agricole,
(Ces 3 premiers éléments représentent plus de 99% du capital à l'issue de l'offre publique de retrait close le 5 août 2003).
- 2 administrateurs personnalités extérieures au Groupe,
- 1 administrateur, membre (non élu) du personnel LCL,
- 2 administrateurs salariés élus par le Personnel du LCL,
- 1 censeur, personnalité extérieure au Groupe, désigné par le Conseil d'Administration.

**VOTEZ
et FAITES VOTER**

CFDT

Dès le 19 octobre 2010